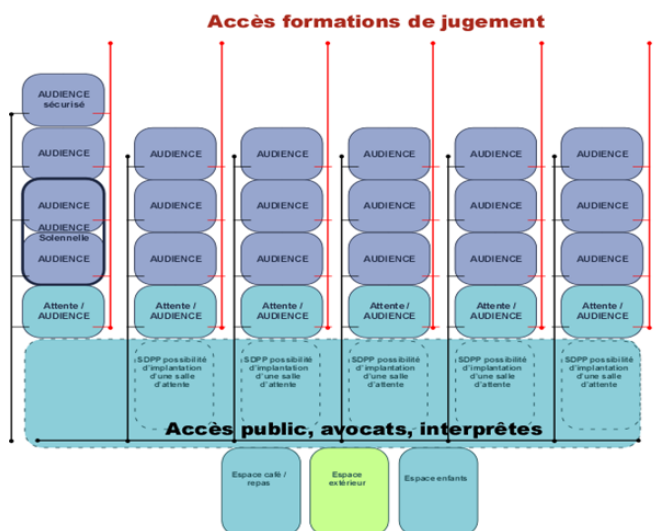


## Préprogrammation pour le Tribunal administratif de Montreuil et la Cour Nationale du Droit d'Asile - Montreuil (93)



### Coordonnées du client

Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ)

30 Rue du Château-des-Rentiers 75013

Paris

Interlocuteur:

Pinel Amélie

01 53 94 89 14

Année(s) de déroulement de l'étude :

2018 - 2019

Mandataire

Montant de l'étude:

24875€

Type d'étude : **Programmation architecturale**

Nature de lieux : **Espaces administratifs et tertiaires**

Descriptif :

Dans une démarche de rationalisation de son patrimoine immobilier, le Conseil d'Etat a pris la décision de regrouper ses deux juridictions installées à Montreuil que sont le Tribunal Administratif de la Seine-Saint-Denis d'une part, et la Cour Nationale du Droit d'Asile d'autre part. Ces deux juridictions sont très dissemblables, notamment en ce que la Cour accueille un public important quotidiennement, dans des conditions difficiles (familles entières, accompagnement associatif, besoin d'interprète, etc.), ce qui n'est pas le cas au Tribunal. De plus, autant le Conseil, maître d'ouvrage, dispose d'un référentiel de programmation des Tribunaux Administratif, elle n'en dispose pas pour la cour.

Filigrane Programmation a donc réalisé une évaluation des besoins immobiliers conjointe de ses deux structures, partant de l'activité réelle décrite par les utilisateurs. Cette évaluation, associée à une prospective de l'évolution de l'activité, a permis d'évaluer en première approximation la pertinence du rapprochement fonctionnel des deux structures, et de poser les bases de la suite de la réflexion de projet menée par l'APIJ, passant notamment par une stratégie d'implantation sur le futur site.